

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

APPEL AUDACIEUX

Paris, 5 novembre 1883.

On vient d'afficher sur les murs de Paris une affiche rouge où l'on peut lire ce qui suit :

LA BATAILLE

Grand journal quotidien.

AUX VICTIMES DES ABUS

des patrons, des propriétaires, des huissiers, de la police, des monopoles, des magistrats, de l'administration, des supérieurs militaires, et en général de toute autorité.

Le journal offre son concours, son assistance et ses conseils, pour assurer aux victimes de l'arbitraire la réparation des torts qu'elles ont subis et la revendication de leurs droits.

Eh bien ! nous disons que cette affiche est un scandale.

Certainement nous ne sommes pas pétris de tendresse, ni fiers d'admiration pour la justice, l'administration, la magistrature actuelles. Mais qu'on les désigne publiquement à la suspicion et à l'animadversion publiques, que l'on tienne les citoyens en garde contre leurs agissements, qu'on prétende les protéger contre l'oppression, c'est là une énormité ou l'on peut voir la manœuvre d'une feuille aux abois pour attirer l'attention et se procurer des abonnés, mais qui révèle aussi quelque chose de plus grave, à savoir un renversement complet de l'esprit public, une effrayante perversion des notions d'ordre politique et social.

Nous ne parlons pas de l'attaque indirecte, mais violente dirigée contre les propriétaires et les patrons, que l'on voit effrontément à la vindicte populaire ; nous nous bornons à retentir ce qui vise l'autorité et les représentants de l'autorité, et nous répétons qu'il est impossible de concevoir une inspiration plus anarchique, plus destructrice des principes fondamentaux de la paix sociale et de la tranquillité publique.

La défiance conduit naturellement au mépris de l'autorité, et le mépris de l'autorité ne tarde pas à engendrer le mépris des lois. Or, si vous supprimez les lois dans un Etat, que reste-t-il ? Rien qu'une poussière humaine sans ciment ; le résultat est la désorganisation et la mort.

Qui ne voit que l'autorité est précisément instituée pour assurer le respect des lois et des droits, pour protéger la faiblesse contre la violence, la simplicité contre l'astuce, pour faire régner en un mot l'ordre et la justice ? Si, à tort ou à raison, vous jugez l'autorité incapable de remplir cette haute mission, le but de la société cesse d'être atteint, il ne reste plus qu'à se faire justice soi-même, on tombe dans la sauvagerie, et l'ère des embûches perpétuelles et des guerres d'homme à homme, de

famille à famille est désormais ouverte.

Objectez-vous que le pouvoir tombe quelquefois dans des mains si faibles ou si indignes que le bien cesse d'être encouragé et le mal puni, que le contraire a lieu, et que, dans ce cas, la société doit pourvoir par elle-même à son propre salut ?

Nous n'en disons rien, et nous avons vu que le régime actuel est pour inspirer de légitimes alarmes ; nous ajouterons qu'il est grand temps que les citoyens aient pour substituer légalement à un ordre de choses qui est la ruine de la France, l'ancien gouvernement royal, qui, du moins, proclamait les grands et tutélaires principes.

Mais le journal la Bataille ne veut pas de la royauté, il soupire après une république qui soit plus accentuée que la république actuelle. Et comment sa république subsisterait-elle s'il s'agit d'avancer en ce pays le principe d'autorité ?

La conclusion pratique à tirer de ces excès de doctrine, c'est que les républicains français sont incapables de fonder un gouvernement.

LÉONCE DE LA RALLIAYE

A ROME

On écrit de Rome, le 26 octobre 1883 :

La nomination du P. Anderledy comme coadjuteur du général des Jésuites avec droit de future succession a donné lieu à beaucoup de commentaires. Cette nomination a eu lieu sur l'invitation expresse du Pape. D'ailleurs le R. P. Beckx, qui est très âgé, — il a quatre-vingt-cinq ans, — n'y a fait aucune difficulté.

Depuis les événements de 1870, le général des Jésuites a quitté Rome pour aller habiter à Fiesole, près de Florence. Léon XIII tient beaucoup à ce que tous les généraux d'ordres religieux, y compris les Jésuites, fixent leur résidence à Rome. Le coadjuteur du P. Beckx viendra-t-il habiter définitivement à Rome ?

Le Père Anderledy est de la Suisse allemande. Il a beaucoup voyagé et a fait un séjour de plusieurs années en Amérique. C'est un homme aux opinions modérées et très instruit, me dit-on.

Il est assez curieux que ce soient des petits pays tels que la Belgique, la Hollande, la Suisse qui fournissent aujourd'hui ses généraux à la compagnie de Jésus ; c'est probablement parce qu'il n'existe pas de rivalités nationales à l'endroit de ces pays. La France est la seule grande nation catholique qui n'ait pas donné de général à la compagnie.

Lundi, Mgr Vanutelli, nommé nonce à Lisbonne, partira pour son nouveau poste. La position du nonce est assez difficile à Lisbonne. Le gouvernement est entre les mains des franc-maçons, qui, sans entrer dans une persécution déclarée contre l'Eglise, lui suscitent toute sorte de difficultés. Il faut user de beaucoup de ménagements si l'on ne veut pas ar-

river à une rupture ouverte entre le Saint-Siège et le Portugal.

La diplomatie pontificale vient de remporter un nouveau succès. La Russie vient d'établir des rapports officiels avec le Vatican. M. de Boutenief qui n'était jusqu'à présent qu'un agent officieux passera au rang de ministre officiel. Après le rétablissement de la légation de Prusse l'année dernière, c'est là un triomphe considérable, dont Léon XIII a assurément le droit de s'applaudir.

La position de M. de Schlezzer est très ébranlée, ses relations avec le fameux Schumann-Valgreen lui ont beaucoup nu dans l'opinion. On se demande comment un ambassadeur a pu entrer dans de pareils tripotages. On dit M. de Bismarck furieux contre son représentant, qui du reste n'a rien obtenu jusqu'à présent, et a été "roulé" de la belle manière par le cardinal Jacobini.

On s'occupe beaucoup des futures promotions au cardinalat dans le nouveau consistoire. Voici à ce sujet des détails inédits : Parmi les futurs cardinaux on cite les trois noms suivants : Mgr Felinski, ancien archevêque de Varsovie, Mgr Sembratowicz, ancien archevêque de Lemberg, et Mgr Melchers, archevêque de Cologne.

Comme vous le savez, Mgr Felinski a subi vingt ans de captivité en Sibérie. A la suite de l'accord conclu entre la Russie et le Saint-Siège il a donné sa démission pour ne pas mettre d'obstacle à la conclusion du *modus vivendi*, et Léon XIII l'a créé archevêque titulaire de Tarse.

Au mois de juin dernier, il est venu à Rome, et a été reçu par Léon XIII avec beaucoup d'affabilité. Après un court séjour, il s'est rendu à Cracovie, où il a fixé sa résidence, et voilà qu'il y a quelques jours Mgr Felinski revient inopinément à Rome, ce qui justifierait les dires qui courent sur sa prochaine promotion au cardinalat.

Mgr Sembratowicz a donné sa démission d'archevêque de Lemberg à la suite de difficultés qui ont surgi dans son diocèse. Il a été remplacé par son neveu, Mgr Sembratowicz, qui habite Rome. En l'élevant au cardinalat, Léon XIII ferait plaisir aux Ruthènes de Galicie ainsi qu'à un gouvernement autrichien.

Quant à Mgr Melchers, en le retirant de Cologne et en lui conférant la pourpre, Léon XIII ferait disparaître un des obstacles qui s'opposent à la fin complète du Kulturkampf en Prusse.

L'opposition se remue beaucoup. Il paraîtrait que le ministère Depretis commence à nourrir de sérieuses appréhensions sur la prochaine session. Le chef du cabinet pourrait bien voir se fondre sa majorité entre ses doigts. Il suffit d'ailleurs que la défiance soit excitée à son endroit, que sa position paraisse tant soit peu ébranlée, pour que ses meilleurs amis l'abandonnent, car ce n'est pas à M. Depretis, c'est au président du conseil qu'ils sont attachés. Du reste la confusion parlementaire et politique est si grande, qu'à part les radicaux, les autres députés ne savent

plus à quel parti ils appartiennent. On parle de droite, de gauche ministérielle, de gauche historique, mais ces mots n'ont plus aucun sens. C'est un gâchis qui n'a pas de nom. La prochaine session de Montecitorio promet de beaux jours.

Archéologie

Une ville romaine vient d'être retrouvée en Tunisie.

La canonnière française le *Jaguar*, commandée par le lieutenant de vaisseau Massemet, a accompli une mission archéologique en Tunisie, aux environs de Bograra et de El-Kantara (golfe de Gabès).

Voici quelques extraits du rapport de cet officier :

L'ancienne Giethis se trouve située près de la mer, dans un enfoncement de la côte ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines éparses, s'étendant au loin dans la plaine ; le sol de la ville, raviné par les pluies, ne permet d'en reconnaître les artères et la place des monuments que d'une façon approximative. On trouve peu de pièces en bon état parmi les débris ; les sculptures sont rares ; tout semble faire croire à une architecture massive plutôt qu'élégante : l'imagination reste frappée, en effet, par la dimension et la quantité des blocs de marbre qui ont été amenés et établis sur ce point.

Peut-être des fouilles patientes et bien conduites amèneraient-elles la découverte de fragments intéressants ; mais en l'état des choses, les inscriptions latines seules méritent l'attention ; encore sont-elles pour la plupart si détériorées, qu'il est difficile de les déchiffrer. Le *Jaguar* a rapporté de bograra tous les estampages qu'il a été possible de faire, entre autres celui d'une frise : les moulages en essayés n'avaient fourni pour cette dernière que des résultats très médiocres.

En quittant Bograra, le *Jaguar* a fait route sur Tabbelle, où il a mouillé le 29 septembre ; c'est près de ce point, au sud de l'île de Djerba, tout près du lieu nommé El-Kantara, que se trouvent de magnifiques ruines.

Leur richesse, leur importance, leur étendue surtout, permettent de supposer qu'on se trouve en face de la capitale de l'île avant l'ère chrétienne. Rien de plus frappant que ces ruines d'une grande ville. On est saisi de la profusion des marbres semés çà et là, et on se demande avec admiration de quelle manière ont pu être édifiés ces monuments grandioses avec les moyens restreints dont disposaient les anciens.

A la suite des dernières fouilles pratiquées en cet endroit avec des ressources insuffisantes, les ruines d'un grand temple ont été mises à jour sur les bords de la mer, dans un endroit isolé de la ville ; par son orientation et quelques autres indices, on peut croire qu'il était dédié à Zéphir ; entièrement en marbre et d'une grande richesse architecturale, il est construit d'ailleurs en blocs cyclo-

péens, ayant environ cinquante mètres carrés de base.

D'immenses colonnes de marbre rouge et vert, surmontées de chapiteaux artistement travaillés, formaient l'entrée de l'est. La principale pièce de l'édifice était formée par une enceinte carrée, bordée dans sa partie supérieure de frises en marbre blanc, supportées à leur tour par des colonnes torses.

A terre gisaient des statues en granit d'Egypte, et détail curieux, toutes sont décapitées comme à dessein, car on n'a pu trouver aucune de leurs têtes.

A un kilomètre de là, on a découvert les restes d'un baptistère construit avec les marbres mêmes du temple païen d'El-Kantara.

La ville ancienne était entourée de fortifications dont on suit encore la trace ; elle avait un pourtour de 4 à 5 kilomètres. Dans les maisons, des mosaïques très ornées recouvrent le sol. Malheureusement, ces mosaïques sont restées si longtemps exposées à l'air, qu'une simple pression des doigts suffit à désagréger les cubes. Elle était reliée au continent par une chaussée de construction romaine, dont les vestiges sont encore très apparents.

Histoire du Cap-Santé

Avant-propos

(Suite)

Cette pièce un peu longue à la vérité, ne saurait néanmoins paraître ici déplacée. Elle confirme d'abord ce que nous avons dit plus haut, savoir que dès l'année 1636, ou vers ce temps-là, il y avait des établissements formés au lieu nommé par la suite, paroisse du Cap-Santé ; et il est à présumer que M. Pierre Robineau n'était pas le seul qui se fut établi dans ce lieu encore couvert de forêts, assez éloigné de Québec, et exposé aux insultes des sauvages. On y voit aussi l'idée sincère qu'avait la Compagnie d'augmenter la colonie, en favorisant les défrichements des terres ; de procurer la civilisation parmi les indigènes, et enfin, ce qui doit paraître encore plus louable, le désir de procurer la connaissance du vrai Dieu aux peuples de la Nouvelle-France, plongés dans les plus épaisses ténèbres de l'infidélité.

Nous voyons aussi, par les termes de cette concession, que la seigneurie de Portneuf, située sur le bord du fleuve Saint-Laurent, est bornée d'un côté par le Ruisseau de la Roche, de l'autre par le Cap du Sault, avec trois lieues de profondeur dans les terres.

Dans un extrait des titres des anciennes concessions de fiefs et de seigneuries du pays, par William Vandenvelden et Louis Charland, les bornes de cette seigneurie sont ainsi désignées : " la dite baronnie de Portneuf, située au nord du fleuve

" Saint-Laurent, sur le bord du dit fleuve, contenant une lieue et demie de front sur trois lieues de profondeur, le front joignant au nord-est au fief Monceau, et du côté du sud-ouest au fief de Deschambault, dans laquelle se trouvent comprises les rivières de Jacques-Cartier et de Portneuf."

Quoi qu'il en soit de ces différentes manières d'assigner les bornes et les limites de la seigneurie de Portneuf, nous revenons à M. Pierre Robineau, que nous avons dit plus haut avoir été le premier qui ait commencé un établissement fixe et d'une valeur considérable à Portneuf. Ce Monsieur, après avoir pendant plusieurs années donné à son établissement tous ses soins, devenu par son grand âge incapable d'en poursuivre l'accroissement avec l'activité nécessaire, en remit la conduite à M. René Robineau, son fils, venu de France en Canada vers l'année 1644. Ce monsieur René Robineau, Sieur de Bécancour, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, avait servi précédemment dans les armées du roi en France, en qualité d'enseigne dans le régiment de Turenne. Quoique ce Monsieur, en venant en Canada, se fût fixé sur la seigneurie de Portneuf, pour en poursuivre l'établissement, commencé par M. Pierre Robineau son père, néanmoins il n'en était pas le propriétaire. Ce n'est qu'en 1671 qu'il en fit l'acquisition, par un acte de cession du sept juillet, que lui fit M. de la Poterie, à qui la concession de la dite seigneurie avait été faite, comme nous l'avons dit en son lieu.

Monsieur René Robineau, connaissant toute l'importance et la valeur dont l'établissement commencé par son père était susceptible, mit tous ses soins pour le porter au degré de perfection qu'il lui était permis d'atteindre, pour le temps et les moyens qui étaient en son pouvoir. Enfin lorsqu'en 1681 la seigneurie de Portneuf fut érigée en baronnie par Louis XIV, déjà l'établissement formé à Portneuf, consistait en un manoir seigneurial décoré de toutes les marques de noblesse et seigneurie, une belle chapelle où se célébrait le service divin tant pour le dit Sieur René Robineau et sa famille, que pour les habitants déjà établis sur la dite seigneurie, plusieurs bâtiments tant pour la commodité que pour les nécessités de la vie, toutes les dépendances en un mot d'un grand établissement, parc, jardins, bois, moulins, et quantité de terres en pleine valeur ; en un mot l'établissement commencé par M. Pierre Robineau et possédé lors de cette érection de la seigneurie en baronnie, par M. René Robineau, se trouvait dans un tel état de prospérité, que, quelque temps avant cette érection, ce monsieur avait abandonné à M. François Robineau Sieur de la Fortille, son frère aîné, les biens et les avantages qu'il avait en France, pour se fixer dans les seigneuries de Portneuf et des îles Bouchard, dont il était aussi propriétaire.

(A suivre)

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

21 Novembre 1883—No 26

LA JANGADA

HUIT CENTS LIEUES

SUR L'AMAZONE,

PAR JULES VERNE.

(Suite)

En cet endroit, le cours de l'Amazone se montrait sous un aspect véritablement grandiose, mais son lit était plus que jamais encombré d'îles et d'îlots. Il fallut toute l'adresse du pilote pour se diriger au travers de cet archipel, allant d'une rive à l'autre, évitant les hauts-fonds, fuyant les remous, maintenant son imperturbable direction.

Peut-être aurait-il pu prendre l'Aluaty-Parana, sorte de canal naturel, qui se détache du fleuve un peu au-dessous de l'embouchure du Tunantins et permet de rentrer dans le cours d'eau principal, cent vingt milles plus loin, par le rio Japura ; mais, si la portion la plus large du "furo" mesure cent cinquante pieds, la plus étroite n'en compte que soi-

xante, et la jangada aurait eu quelque peine à passer.

Bref, après avoir touché, le 13 juillet, à l'île Capuar, après avoir dépassé la bouche du Jutaby, qui, venu de l'est-sud-ouest, jette ses eaux noires par une ouverture de quinze cents pieds, après avoir admiré des légions de jolis singes couleur blanc de soufre, à face rouge cinabre, qui sont d'insatiables amateurs de ces noix sèches que produisent les palmiers auxquels le fleuve doit son nom, les voyageurs arrivèrent, le 18 juillet, devant la petite ville de Fonteboa.

En cet endroit, la jangada fit une halte de douze heures, qui donna quelque repos à l'équipe.

Fonteboa, comme la plupart de ces villages-missions de l'Amazone, n'a point échappé à cette capricieuse loi qui les transporte, pendant une longue période, d'un endroit à un autre. Il est probable, cependant, que ce hameau en a fini avec cette existence nomade et qu'il est définitivement sédentaire. Tant mieux pour lui, car il est charmant à voir avec sa trentaine de maisons, couvertes de feuillage, et son église dédiée à Notre-Dame de Guadalupe, Vierge Noire du Mexique. Fonteboa compte un millier d'habitants, fournis par les Indiens des deux rives, qui élèvent de nombreux bestiaux dans les opulentes campagnes des environs. A cela ne se borne pas leur occupation ; ce sont aussi d'intrépides chasseurs,

ou, si on l'aime mieux, d'intrépides pêcheurs de lamantins.

Aussi, le soir même de leur arrivée, les jeunes gens purent-ils assister à une très intéressante expédition de ce genre.

Deux de ces cétacés herbivores venaient d'être signalés dans les eaux noires du rio Cayaratu, qui se jette à Fonteboa. On voyait six points bruns se mouvoir à leur surface. C'étaient les deux museaux pointus et les quatre ailerons des lamantins.

Des pêcheurs peu expérimentés auraient pris tout d'abord ces points mouvants pour des épaves en dérive, mais les indigènes de Fonteboa ne pouvaient s'y tromper. Bientôt, d'ailleurs, des souffles bryants indiquèrent que des animaux à évents chassaient avec force l'air devenu impropre aux besoins de leur respiration.

Deux ubas, portant chacune trois pêcheurs, se détachèrent du rivage et s'approchèrent des lamantins, qui prirent aussitôt la fuite. Les points noirs tracèrent d'abord un long sillage à la surface de l'eau, puis ils disparurent à la fois.

Les pêcheurs continuèrent à s'avancer prudemment. L'un d'eux, armé d'un harpon très primitif, — un long clou au bout d'un bâton, — se tenait debout sur la pirogue, pendant que les deux autres payayaient sans bruit. Ils attendaient que la nécessité de respirer amenât les lamantins à

leur portée. Dix minutes au plus, et ces animaux repartiraient certainement dans un cercle plus ou moins restreint.

En effet, ce temps s'était à peu près écoulé, lorsque les points noirs émergèrent à peu de distance, et deux jets d'air mélangé de vapeurs s'élançèrent bryamment.

Les ubas s'approchèrent ; les harpons furent lancés en même temps ; l'un manqua son but, mais l'autre frappa l'un des cétacés à la hauteur de sa vertèbre caudale.

Il n'en fallut pas plus pour étourdir l'animal, qui est peu apte à se défendre quand il a été touché par le fer d'un harpon. La corde le ramena à petits coups près de l'uba, et il fut remorqué jusqu'à la grève, au pied du village.

Ce n'était qu'un lamantin de petite taille, car il mesurait à peine trois pieds de longueur. On les a tant poursuivis, ces pauvres cétacés, qu'ils commencent à devenir assez rares dans les eaux de l'Amazone et de ses affluents, et on leur laisse si peu le temps de grandir, que les géants de l'espèce ne dépassent pas sept pieds maintenant. Que sont-ils auprès de ces lamantins de douze et quinze pieds, qui abondent encore dans les fleuves et les lacs de l'Afrique !

Mais il serait bien difficile d'empêcher cette destruction. En effet, le chair du lamantin est excellente,

même supérieure à celle du porc, et l'huile que fournit son lard, épais de trois pouces, est un produit d'une véritable valeur. Cette chair, lorsqu'elle est boucagée, se conserve longtemps et donne une alimentation saine. Si l'on ajoute à cela que l'animal est d'une capture relativement facile, on ne s'étonnera pas que son espèce tende à sa complète destruction.

Aujourd'hui, un lamantin adulte, qui "rendait" deux pots d'huile pesant cent quatre-vingts livres, n'en donne plus que quatre arrobes espagnoles, équivalant à un quintal.

Le 19 juillet, au soleil levant, la jangada quittait Fonteboa et se laissait aller entre les deux rives du fleuve, absolument désertes, le long des îles ombragées de forêts de caoayers du plus grand effet. Le ciel était toujours lourdement chargé de gros cumulus électriques, qui faisaient pressentir de nouveaux orages.

Le rio Jurua, venu du sud-est, se dégagea bientôt des berges de gauche. A le remonter, une embarcation pourrait s'enfoncer jusqu'au Pérou, sans rencontrer d'insurmontables obstacles, à travers ses eaux blanches, que nourrissent un grand nombre de sous-affluents.

C'est peut-être sur ces territoires, dit Manoel, qu'il conviendrait de rechercher les descendants de ces femmes guerrières qui ont tant émer-

veillé Orellana. Mais il faut dire que, à l'exemple de leurs devancières, elles ne forment point de tribu à part. Ce sont tout simplement des épouses qui accompagnent leurs époux au combat, et celles-ci, parmi les Juruas, ont une grande réputation de vaillance.

La jangada continuait à descendre ; mais quel dédale l'Amazone présentait alors ! Le rio Japura, dont l'embouchure allait s'ouvrir quatre-vingts milles plus loin, et qui est un de ses plus grands affluents, courait presque parallèlement au fleuve. Entre eux, c'étaient des canaux, des iguaradés, des lagunes, des lacs temporaires, un inextricable labyrinthe, qui rend bien difficile l'hydrographie de cette contrée.

Mais, si Arango n'avait pas de carte pour se guider, son expérience le servait plus sûrement, et c'était merveille de le voir se débrouiller dans ce chaos, sans jamais s'égarer hors du grand fleuve.

En somme, il fit si bien que, le 25 juillet, dans l'après-midi, après avoir passé devant le village de Parani-Tapera, la jangada put mouiller à l'entrée du lac d'Ega ou Teffé, dans lequel il était inutile de s'engager, puisqu'il aurait fallu en sortir pour reprendre la route de l'Amazone.

(A suivre)

CALENDRIER DE 1884

17^e année de la Confédération canadienne. 11^e mois : NOVEMBRE, dédié aux Défauts—30 jours. Dimanches : les 4, 11, 18, 25.—Toussaint le 1. La Lune au périgée le 13, à l'apogée le 26. Premier quartier le 7, à 7 h. 20 m. du soir. Pleine lune le 14, à 11 h. 53 m. du matin. Dernier quartier le 21, à 8 h. 59 m. du soir. Nouvelle lune le 29, à 2 h. 10 m. du soir.

21 Novembre, mercredi.

22^e jour de la Lune, 325^e de l'année. Marées : matin 11 h. 27 m, soir 11 h. 57 m. Présentation de Marie au Temple.—En 1806, décret de Napoléon I, établissant le blocus continental. Durée du jour 9 h. 41 m., de la nuit 14 h. 49 m. Lever du Soleil 7 h. 12 m., coucher 4 h. 43 m. Milieu du jour à midi moins 14 minutes. Hauteur du Soleil 23, 2. Lune : lever hier à 11 h. 1 m. du soir, coucher à 0 h. 33 m. du soir.

SOMMAIRE

France. A Rome. Archéologie. Histoire du Cap-Santé. [A suivre]. FEUILLETON - La Jangada. [A suivre]. Une lettre de M. Cimon. M. P. Surplus et déficits. Les journalistes. Informations. Correspondance d'Ontario. Résumé des dépêches. Amérique. Petites nouvelles. Agriculture. Guide des voyageurs—Marché au bois.—Marché au charbon.—[Voir 4^eme page.]

ANNONCES NOUVELLES

Guerre à mort. Grande soirée. Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec—R. A. Verina. Behan Bros., importateurs.

CANADA

QUEBEC, 21 NOVEMBRE 1883

Une lettre de M. Cimon. M. P.

M. S. X. Cimon, M. P., écrit à l'Electeur une lettre dans laquelle il montre de la mauvaise humeur contre l'honorable M. Mousseau qui ne s'occupe pas, dit-il, de sa réclamation de \$76 000. Il voudrait un premier ministre plus selon son cœur.

M. Cimon a peut être raison de réclamer des indemnités, mais il a tort, grandement tort de s'en prendre à M. Mousseau, si les règlements retardent. Qu'il s'adresse au tribunal compétent. lequel jugera entre lui et le gouvernement ! Quand bien même M. Mousseau serait remplacé par le chef fort dont parle M. Cimon, comment pourrait-il espérer obtenir plus vite et plus facilement la somme qu'il réclame ?

Surplus et déficits

Sir John Rose, ministre des finances, prononçait dans un discours remarquable, le 7 mai 1869, les paroles suivantes :

Nous savons tous quels désastreux effets ont eu les déficits qui se produisent dans les finances de la cité devant province du Canada, quelques années avant la Confédération. En y faisant allusion, je suis loin de jeter du blâme sur ceux qui occupaient à cette époque la position que je remplis maintenant. Je sais toutes les difficultés qu'ont rencontrées mes prédécesseurs au ministère des finances. Ni l'honorable M. Holton, ni l'honorable M. Galt n'étaient suffisamment appuyés par la Chambre ou le pays, pour faire passer les lois fiscales nécessaires en pareilles circonstances.

Les partis étaient si également divisés qu'il eût été bien difficile de faire adopter les mesures nécessaires pour équilibrer les revenus et les dépenses. Néanmoins l'administration actuelle manquerait à son devoir, si, forte de la majorité de la chambre, forte je crois, de la confiance du pays, elle donnait à croire à l'étranger que, durant une année quelconque, nous pouvions laisser les déficits s'accumuler sans être prêts à soumettre à la chambre, durant la même année, des lois imposant des taxes exceptionnelles et spéciales si besoin en est, pour combler les déficits.

Cette déclaration de Sir John Rose est parfaitement juste. Pour que l'Etat soit prospère, et jouisse d'un grand crédit à l'étranger, il faut qu'il prenne les mesures nécessaires pour combler les déficits passés, et qu'il se crée des sources de revenu suffisant pour empêcher les déficits futurs. Le gouvernement McKenzie n'a ja-

mais voulu comprendre l'importance de cette politique sage et éclairée que les conservateurs en arrivant au pouvoir eurent la sagesse d'adopter.

Les journalistes

L'opinion de M. A. Lusignan sur les journalistes :

« Vous autres les journalistes politiques, vous êtes les bêtes de somme des partis. Vous êtes jeunes et vaillants, vous avez du talent et de l'avenir, mais de fausses notions de ce qu'est la vie : vous courez vous faire enharnacher et monter par des écuyers politiques qui ne valent certes pas toujours ceux du cirque. Vous fournissez une carrière brillante, mais toujours improductive, et quand vous êtes fourbus, morfondus, rendus, on vous laisse crever, et plus tard s'il entend parler de vous le jockey dit : "Oui, c'était une bonne bête !" »

« Bête est bien le mot. « Le journalisme politique n'a de sens, au point de vue des affaires, que si on le fait à son compte : le faire à gages, c'est passer avec la misère un bail emphytéotique. »

INFORMATIONS

Hier après-midi, les Dames et les Demoiselles, enfants de Marie aux Ursulines, ont reçu la visite de Monseigneur l'Archevêque. Sa Grandeur a donné une conférence sur la charité qui est une des œuvres dont s'occupent les Enfants de Marie en faveur des enfants pauvres : elles n'oublieront pas les paroles si frappantes de cette conférence.

L'association compte actuellement cent cinq membres : elle possède une bibliothèque d'environ cinq cents volumes, [y compris les livres de l'archiconfrérie de Sainte Angèle.

Le R. P. Turgeon vient de remplacer le R. P. Cazeau comme recteur des RR. PP. Jésuites de Montréal. Le R. P. Cazeau remplissait cette charge depuis six ans. Le R. P. Turgeon est Canadien-français de naissance, comme son prédécesseur.

L'honorable M. Mousseau est parti lundi soir de Montréal pour Ottawa. L'hon. L. R. Masson, de Terrebonne, T. Normand, des Trois-Rivières, et F. L. Desaulniers, M. PP. du comté de St-Maurice, sont arrivés à Québec hier soir, par le chemin de fer du Nord.

A la prochaine réunion de la Société Royale du Canada, il sera probablement prononcé dix à douze conférences dans la section française.

Nous regrettons d'apprendre le décès de M. J. B. Lamère, ancien gérant de la compagnie du Richelieu, arrivé mardi. M. Lamère était malade depuis longtemps et on s'attendait à sa mort, qui n'en sera pas moins regrettée par ses nombreux amis. Nous offrons nos condoléances à la famille du défunt.

Un comité ayant pour président M. Jos Tassé vient de se former à Montréal, pour recueillir une somme d'argent qui serait offerte au Rvd Père Labelle, le curé colonisateur si connu, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance et pour reconnaître les services qu'il a rendus à la colonisation en faisant établir par des colons dans la vallée de l'Ottawa plus de 20 townships.

Le rédacteur de l'Electeur donne une correction bien méritée à un nommé John Mee, qui profite de son absence du Canada pour insulter plusieurs de ses amis politiques dans les colonnes du fameux journal suisse, intitulé : Le Republicain.

Une dépêche de Saint-Jean, N. B. annonce le décès du lieutenant-général James Domville, père de l'ex-général Domville. Cette famille tire son origine de l'époque de la conquête des Normands. Il entra dans l'armée anglaise à l'âge de 18 ans, et conquit ses grades successivement jusqu'à celui de lieutenant-général

de l'artillerie. Il a été plusieurs années gouverneur des Barbares.

L'Association Mutuelle de Prévoyance du Canada, a déposé hier, entre les mains du gouvernement provincial, la somme de \$5 000 pour la sécurité de ses assurés. C'est en vertu d'une loi de la Législature locale, 46 Vict., chap. 19, s. 2, que cette compagnie d'assurance est tenue de déposer au fur et à mesure qu'ils arrivent, les excédents de ses recettes sur les dépenses.

L'Association de prévoyance, comme on le voit, fait d'excellentes affaires, et marche de progrès en progrès.

La pétition d'élection de South Renfrew est venue devant la cour d'appel lundi présidée par le chancelier et le juge Cameron. La preuve et les plaidoiries terminées, le chancelier a décidé que le fait de payer les dépenses des électeurs pour venir voter au bureau de votation était considéré par lui et par le juge Cameron comme suffisamment prouvé que pour l'élection fut annulée.

Par la preuve il appert suffisamment que des manœuvres corruptrices ont eu lieu, à la connaissance du Dr Dowling, le candidat libéral. Le juge a annulé l'élection avec dépens et va considérer maintenant si l'intimé doit être disqualifié. Le juge Cameron a concouru dans ce jugement et a dit que Dowling était disqualifié. A un jour qui sera fixé, le chancelier rendra le jugement final.

La nomination des candidats pour l'élection fédérale de Lennox a eu lieu lundi, à Napanee. M. Pruyne, riche négociant de Napanee, a été mis en nomination par les conservateurs, et M. Allison, est le candidat libéral. Lennox est le comté qui élu Sir John, aux élections de 1882 par une majorité de plus de 200 voix.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Pendant la présente saison d'hiver, les principales villes des Etats-Unis sont appelées à jouir d'un avantage signalé par le passage de Monseigneur Capel, éminent prêtre anglais, envoyé extraordinaire de la part du Souverain Pontife Léon XIII, pour faire des discours publics dans le but particulier de montrer la libéralité de l'Eglise Romaine, les vues libérales sur lesquelles reposent ses institutions et la liberté vraie qu'elle laisse aux fidèles qui la composent de penser, de parler et d'agir.

Le dimanche premier novembre courant, Monseigneur Capel s'était rendu dans notre ville de Détroit, sur les instances de Sa Grandeur Mgr Beorgess, évêque de cette ville.

A l'éloge du bon esprit qui anime les habitants de cette cité, nous sommes heureux de noter qu'il n'y a pas en d'absence chez aucun des notables de la ville, à quelque culte qu'ils appartiennent. Les différents ministres protestants ou autres ont voulu se montrer au cortège de réception organisé par Monseigneur l'Evêque. Tout a été grand, et dans l'ovation dont Monseigneur Capel a été l'objet à son arrivée dans la ville et dans l'attitude de la foule qui s'est spontanément portée sur son passage dans les rues que le cortège a parcourues pour se rendre à l'évêché catholique.

Pendant la journée il y a eu une première instruction à l'église Saint Louis de Gonzague, et une deuxième à l'Opera House. L'auditoire a été tellement compacte que la foule a dû stationner devant les portes et que c'est à peine si les personnes munies de billets d'entrée ont pu être placées autant debout qu'assises.

L'orateur a été éloquent, inutile de le dire ; sa mission fait assez supposer qu'il a le don de la parole au suprême degré. Le silence et l'admiration que Monseigneur Capel a remarqué dans l'assemblée l'ont porté à la véhémence, dans des accents de voix et des expressions chaleureuses qu'il n'est point possible de rendre. Le nombreux clergé catholique présent n'a pas manqué d'éprouver intérieurement un légitime orgueil en entendant un de ces orateurs que l'Eglise romaine seule a le privilège de former et de présenter devant les plus hautes sociétés, avec les solides convictions qui se puisent dans l'infaillibilité des doctrines qu'elle enseigne.

Nous ne voudrions point nous permettre de faire le moindre commentaire sur les savantes instructions faites par Mgr Capel à Détroit, dans la crainte de commettre des erreurs, mais nous devons à la vérité un témoignage que nous sommes heureux de rendre, c'est que ses discours

sont l'objet de toutes les conversations à Détroit, que la population s'est réellement édiflée ; qu'un grand nombre de ceux qui n'appartiennent point à l'Eglise catholique, ont eu occasion de laisser tomber chez eux des préjugés qu'ils ne pourront plus nourrir contre l'Eglise Romaine, chacun a pu se convaincre enfin des vraies libertés que l'Eglise garantit à tous ceux qui sont soumis à ses lois, et à ses institutions, sans jamais apporter ni entraves, ni oppositions à tout le progrès auquel peut aspirer une bonne et solide société. Notons en passant que Monseigneur Capel, à Détroit, comme partout, a su mettre en pratique la Doctrine qu'il porte dans ses discours, en faisant don des bénéfices que lui rapporte le prix d'entrée à ses instructions, pour la fondation, à Détroit même, d'une maison des sœurs du Bon Pasteur dans un but dont la société éprouve un si grand besoin de nos jours.

Le dimanche qui a suivi le passage de Monseigneur Capel à Détroit, un certain ministre d'un culte dissident a cru devoir mettre un terme à l'admiration dont l'éminent orateur avait été tout particulièrement l'objet de la part de ses gens, en cherchant à jeter un grand discrédit sur l'état des finances de Mgr Capel, et en essayant de calmer peut-être les inquiétudes qu'avaient fait naître en eux les irréfutables vérités qu'ils avaient entendues. Ce ministre a obtenu tout l'effet contraire. Il a prouvé que Monseigneur Capel avait eu raison de montrer que l'Eglise catholique est libérale dans son enseignement plus qu'aucune de celles qui l'attaquent à tout propos et sans relâche. Quant au mauvais état des finances ou de la fortune de Monseigneur, nous n'avons pas de peine à croire à la prétention de M. le ministre ; nous savons que le clergé catholique n'a point de patrimoine à amasser et à laisser aux siens à qui il a renoncé en entrant dans le ministère ; nous savons que notre clergé ne se préoccupe que des besoins et des misères d'autrui avant tout, et que les fonds qui peuvent entrer dans le trésor de l'église, sont le patrimoine réservé des pauvres et des malheureux, témoins les hospices innombrables dont elle a couverts les pays évangélisés par elle. Nous félicitons donc Mgr Capel, de donner ainsi raison à M. le ministre, qui a osé lui jeter une pierre dont le ricochet seul a pu être sensible, et nous sommes heureux de savoir par la bouche de nos ennemis dans la foi, que nos prêtres ne sont point des financiers.

Les vents tempétueux que nous avons eus presque toute la semaine dernière ont dû occasionner bien des sinistres sur les lacs et sur les rivages de nos mers. Entre autres accidents nous en avons un de genre tout particulier à enregistrer à Sandwiche. Un nommé M. Forest, ancien capt. d'un de ces petits bateaux qui sillonnent notre rivière Détroit et nos lacs, occupait, depuis quelques années, un poste de retraite à l'entrée du lac Erie, où il n'avait à faire qu'à entretenir une lampe de nuit comme phare pour prévenir les bateaux de certains écueils que le Gouvernement avait pris à charge de faire connaître à la navigation. Se service était des plus simples ; allumer une lampe à la tombée de la nuit, et l'éteindre à la pointe du jour, mais le genre de vie était étrange. Le tenir sur un petit bateau solidement ancré au milieu des eaux, passablement éloigné de tout rivage ; la solitude était dans toute la signification du mot.

Le lundi, 12 courant, il paraît que le vent a tellement battu le petit bateau, qu'il en a arraché les ancres, et en a tellement dispersés les débris que toutes recherches n'ont encore abouti à rien apprendre de ce qu'est devenu le malheureux M. Forest. On ne perd cependant pas tout espoir encore, car il a pu peut-être fuir avec le canot qui lui servait à aller chercher ses provisions ordinaires et se réfugier dans une des îles voisines. Ces suppositions ne sont que des conjectures dont on aura raison sous peu, car les recherches se continuent activement et affectueusement par les amis et la famille consternée de l'infortuné Forest.

Si l'on peut croire aux pressentiments, on rapporte qu'il y a à peine quinze jours Forest avait voulu se démettre de sa charge, mais une augmentation de cinquante sous par jour l'a décidé à continuer, pour sa perte, hélas ! Nos condoléances bien sincères à sa famille affligée.

La température si variée que nous avons eue pendant toute la saison des travaux continue à être des plus fantastiques. Des journées très belles, très douces, sont suivies de journées vraiment hivernales. Aujourd'hui le froid est tellement rigoureux que les costumes d'hiver sont portés partout quoique nous ne soyons pas arrivés à la saison ordinaire de ces vêtements. Nous n'avons pas encore eu de neige, mais nous pouvons nous y attendre sous peu.

HTE GIRARDOT.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris 20 novembre 1883.

On parle de la retraite possible de M. Tirard, ministre des Finances, et de son remplacement par M. Léon Say.

18 ouvriers se sont noyés en traversant la Seine du côté de Nantes. Le gouvernement envoie une nouvelle mission au Congo, pour secourir la caravane de Brazza.

Les documents diplomatiques relatifs à l'affaire du Tonquin sont sous les yeux de la commission parlementaire chargée d'examiner la demande d'un crédit pour l'expédition.

Au Tonquin des pirates dévastent les bords de la Rivière Rouge et les environs d'Hanoi. La garnison de Bac-Ninh est portée à 10 000 hommes.

D'après un correspondant, la Chine prépare une levée 120 000 hommes.

ANGLETERRE

Londres, 20 novembre.

M. Sullivan, avocat d'O'Donnell est mieux.

Le Standard publie une lettre d'un officier faisant partie d'une société secrète de 228 membres, dont 30 sont partis en mission, munis d'argent anglais ; il déclare cruel et tyrannique le serment prêté par les membres.

L'ingénieur William Siemens est mort aujourd'hui à l'âge de 63 ans.

La Reine a quitté Balmoral pour résider à Windsor.

Le médecin Henry Jones ayant reçu hier une balle à la cheville du pied, a subi une amputation, à la suite de laquelle il est mort.

A Dublin, l'accusé Poole a été déclaré coupable du meurtre de Kenny et condamné à être pendu le 18 décembre.

ALLEMAGNE

Berlin, 20 novembre.

A Thorn [Prusse], 50 personnes sont malades de la trichinose.

La diète prussienne s'est ouverte aujourd'hui.

Budget de 1884-85, en équilibre avec 1 milliard 112 millions 800 mille francs [le franc vaut 22 sous ou centimes].

Le prince d'Allemagne sera fêté pendant 10 jours à Madrid.

AMERIQUE

A New-York, une ancienne église universaliste a été convertie en église catholique pour les hommes de couleur.

Un navire chargé de blé a sombré à 5 milles d'Utica.

A Fairfax (Virginie), explosion d'une chaudière à vapeur ; 3 victimes.

Une explosion s'est produite à Streator (Illinois) dans une mine ; deux morts et plusieurs blessés.

Un incendie a consumé deux planchers à une école de Baltimore, après la sortie des élèves, le 19 novembre.

Il paraît que la perception des taxes a donné lieu à des fraudes pour 1 million de dollars dans le comté de Brewster (Ohio).

Les typographes du Free Press de Brooklyn sont en grève, pour obtenir une augmentation de salaire.

L'hôtel Dewdrop à Danville (Indiana), a été détruit par une explosion de dynamite ; les auteurs du crime sont inconnus.

A Boston, un failli assigné pour 10 heures du matin s'est présenté plus tard, en prenant l'heure du méridien soi-disant uniforme. On a refusé de l'entendre.

Le travail du fer est en souffrance : une fabrique est au repos, trois autres ont renvoyé les trois quarts du personnel ; 2 000 hommes de plus se trouvent sans emploi.

Petites nouvelles

SUCRE.—La Raffinerie de Sucre de Betterave, de Berthier, a commencé ses opérations hier, sans ses nouveaux auspices.

Salsepareille d'Ayer. Son passé de quarante ans est un constant triomphe sur les maladies du sang.

L'HOMME AUX TROIS VISAGES.—Tel est le titre d'une tragédie en trois actes mise à l'étude par le cercle Papineau pour la soirée de la sainte Catherine, le 26 novembre prochain. C'est la première fois que cette tragédie sera donnée à Québec, elle sera interprétée par les meilleurs amateurs du cercle Papineau, les costumes et la mise en scène ne laisseront rien à désirer. Nous engageons nos lecteurs de réserver dès maintenant leurs sièges, et d'aller applaudir des amateurs d'élite, qui consacrent leurs loisirs à des travaux sérieux afin de venir en aide à des œuvres de charité et patriotiques.

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE.—La Révérende Sœur St-Bernard, supérieure Générale des sœurs de la congrégation de Notre-Dame, célèbre aujourd'hui, le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

Des adresses de félicitation, de la part des citoyens de Montréal, ont été présentées à cette occasion.

La mère St-Bernard, on se le rappelle, est venue, il y a à peine quelques semaines, faire visite aux Révérendes Sœurs de la Congrégation de St-Roch.

Les sœurs de la congrégation sont répandues dans toute la province, où on apprécie bien leur enseignement pratique et intelligent.

DÉSPOIR PRÉMATURÉ.—Dimanche matin le chef de police Genest, de Hull, arrivait à Lévis, avec un enfant de M. Henri Lefebvre, trésorier de la ville de Hull, pour le conduire à l'hospice St-Joseph de la Délivrance. Vers les quatre heures lundi après le jeune Lefebvre, trompa la vigilance de ses gardiens et se sauva. Il fut poursuivi par un de ses camarades jusqu'au quai de la traverse où la police l'arrêta sur les instances de son camarade.

Cet enfant a déclaré vouloir se suicider, en se noyant, plutôt que de rester à l'hospice. Les parents furent avertis de l'intention de leur enfant par télégramme et ces derniers ont répondu de renvoyer l'enfant à Hull. Il est en conséquence reparti en compagnie de M. Genest après avoir promis de mieux faire à l'avenir.

EMBRANCHEMENT ST-CHARLES.—Il ne manque plus qu'un peu de ballast pour niveler cette nouvelle voie avant de la livrer au passage des convois. Elle sera probablement en opération avant Noël.

CRIMINEL.—Le matelot Gumbleton condamné par le jury dans l'affaire de Mme Dillon, à subir son procès aux prochaines assises de Québec, comme homicide, a choisi pour défenseur M. T. J. Molony.

Merci.—Nos remerciements à M. J. A. Langlais libraire de St-Roch pour l'envoi d'un exemplaire de l'almanach qu'il a publié. C'est un des plus complets et des plus intéressants que nous ayons vus.

Merci aussi à MM. Lavigne et Lajoie de Montréal pour l'envoi de deux jolies romances : "Il faut aimer," paroles de Molière et musique de M. Ernest Lavigne et "Un dernier baiser," poésie de Armand Berthet, musique de Antony Choudens.

Aussi, la marche du 13^e régiment morceau exécuté déjà par le corps de musique du 65^e et arrangé pour piano par M. E. Lavigne.

—Envoyez un timbre poste de 3 cents au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., et vous recevrez la collection de ses belles cartes pour album.

CONSEIL.—Les cultivateurs qui viennent vendre leurs produits à Québec doivent connaître un peu les règlements municipaux pour n'être pas exposés à des désagréments.

Ainsi hier matin un cultivateur de Ste-Foye a failli être mis à l'amende pour avoir livré des patates au domicile des acheteurs.

Le tribunal lui a dit que s'il voulait prendre ainsi des commandes et livrer ses légumes à domicile, il devait prendre un numéro, chose qui coûte \$7.50.

Il est ainsi dangereux de vendre sur le marché la viande des bestiaux non élevés par celui qui la vend et achetés pour le commerce.

Ainsi les cultivateurs devront en prendre leur part.

Nous les invitons à se tenir sur leur garde.

UN TÉLÉGRAPHE COMMUNE.—Cet automne un M. Menusier, a proposé en France l'adoption d'une mode assez originale de télégraphie. Le télégraphe sera sous marin. A tous les 60 lieues, distance moyenne parcourue chaque jour par les navires deux fils s'étendent en croix à une distance de 20 lieues de chaque côté du fils principal et seront terminés par des bouées que la mer même la plus orageuse ne saurait briser.

De ces bouées on pourra en temps de tempête demander du secours au poste central qui étant en communication avec toutes les bouées pourra avertir les vaisseaux qui pourraient porter secours aux navires en détresse.

Si l'armateur veut faire revenir son vaisseau, il n'aura qu'à avertir à la bouée centrale qui lorsque le navire lui télégraphiera donnera alors l'avis du retour.

Ce serait commode.

NOUVEAU JOURNAL.—Les dépêches de Montréal nous annoncent l'apparition prochaine d'un nouveau journal, Le Citoyen. Il sera indépendant en politique, et servira spécialement d'organe aux sociétés de bienfaisance.

UN CHIEN FURIEUX.—Ces jours derniers une femme était en promenade chez une de ses amies à St-Sauveur avec un petit garçon de 19 mois. On donna au petit un os pour servir de nourriture au chien.

Quelques seconde après on entendit

des cris de détresse dans la cour. On court en toute hâte. Le chien furieux s'acharnait contre le bambin. On a eu toutes les misères du monde à dégager le jeune enfant qui ne survécut que quelques jours à cet accident.

ONGUENT ET PILULES DE HOLLOWAY.—Jamais en faute. Dans toutes les irritations de la peau, les maux, ulcères, brûlures, les durcissements scrofuleux des glandes, l'onguent de Holloway offre des moyens prompts et faciles de guérison qui ne trompent jamais les plus sûres espérances. Il manifeste un pouvoir tout particulier pour restreindre les inflammations, rafraîchir le sang surchauffé, et tenir en échec toutes les matières acrimoneuses et contraires à la santé. Pendant qu'elles agissent ainsi d'une manière locale, les pilules ne sont pas moins remarquables par leur pouvoir à améliorer la condition générale du corps. Sous l'influence de ces puissants remèdes l'enfant débile devient fort et robuste. Les figures pâles et émaciées reprennent leur couleur et leur rondeur et les dyspeptiques mangent sans crainte et sans inconvenient.

Agriculture

Les vins tirés de la cuve doivent être logés dans des barils solides, comme grande propriété, et exempts de goût désagréable. Tout baril suspect doit impitoyablement être rejeté; c'est un mauvais calcul d'être économe pour tout ce qui concerne le bon entretien de la futaille; il n'y a au contraire pas de dépense dont on soit mieux remboursé que celle qui se fait pour loger le vin dans la qualité dépend en grande partie du bon goût des barils où il doit se faire en vieillissant. Puisque nous sommes à cette question, nous allons indiquer quelques-uns des procédés à employer pour le bon entretien des barils.

Un grand tort et qui est très commun, c'est de boucher hermétiquement un baril qui vient d'être nettoyé avant qu'il soit complètement sec dans tout son intérieur. Des moisissures s'y forment bien vite aux endroits restés humides, et s'en est fait du baril qu'il n'est plus possible de rendre net sans le défoncer et le laver avec bien des précautions. On évite cet inconvenient en tenant pendant un certain temps les barils rincés dans un lieu sec, mais ouverts par la bonde comme par le trou du robinet afin que l'air y pénètre et y court autant qu'il le faut pour sécher parfaitement l'intérieur. Il ne faut point se presser de remettre la bonde, et pour plus de garantie, on ferait bien d'attacher à la partie inférieure de cette bonde, une mèche couverte de souffre à laquelle on met le feu avec une allumette. Une fois cette mèche allumée on l'introduit dans le trou de la bonde où elle achève de se consumer en exhalant une odeur sulfurique qui absorbe l'air atmosphérique pour le convertir en une vapeur plus dense qui empêche toute corruption intérieure tant que le baril est tenu soigneusement fermé.

Quand un baril s'est pris de moisissures ou de tout autre goût désagréable, le meilleur est de le défoncer, de le laver à grande eau, de le râcler au besoin, et même de lui donner une forte couche de lait de chaux. Si ces procédés ne sont pas suffisants, on peut brûler à l'intérieur des copeaux assez pour obtenir une flamme qui carbonise l'intérieur dans toutes ses parties, sans l'endommager. Il est rare que les mauvais goûts résistent à ce dernier traitement s'il est énergiquement appliqué. Il n'y a pas à redouter des parcelles de charbon qui ne peuvent que produire de bons effets sur le vin.

Un nettoyage fait ne dispense pas l'introduction d'une forte infusion de feuilles ou de plantes odorantes pendant au moins une demi-journée, dans un baril dont on veut faire usage. Les feuilles de cassis, de pêche, de noyers et beaucoup de plantes herbacées, sont excellentes pour ces sortes d'infusions.

SPIROMÈTRE

Plusieurs médecins et chirurgiens des armées française et anglaise se sont associés avec M. Souvrière, de Paris, ex-ai de chirurgien de l'armée française, pour l'assister dans son institut si bien connu pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons. Pendant une visite, dernièrement, en France, le docteur a été visité par un nombre d'éminents professeurs des principales facultés d'Europe, désirant essayer son traitement spirométrique pour les maladies chroniques connues sous les noms de catarrhe, bronchite, asthme, pour les maladies de la gorge et des poumons, et ils sont convaincus qu'avec le traitement par le spiromètre ces terribles maladies ne sont plus à craindre et pas même la consommation, à moins que la maladie ne soit dans les dernières phases.

ris et dans les principaux hôpitaux de l'Europe lui donnent une expérience que possède rarement un homme de son âge. Le climat particulier de ce pays, où le froid continue pendant plusieurs mois est particulièrement disposé pour aggraver les maladies de la gorge, des poumons ou des bronches. Ces maladies prennent le plus souvent la forme d'un catarrhe nasal qui, négligé accompli silencieusement mais avec promptitude son action sur la membrane muqueuse du gosier, qu'il dépouille de son enveloppe, laissant ainsi cette surface inflammée constamment exposée aux influences irritantes tant locales qu'atmosphériques.

A mesure que la maladie fait de progrès la matière délétère qui sort constamment de la surface enflammée pendant le sommeil descend dans les tubes bronchiques et la partie supérieure des poumons est atteinte insensiblement et alors commence la plus terrible des maladies la consommation. Pourquoi les traitements employés jusqu'à présent sont-ils impuissants à guérir ces terribles maladies? Parce que les remèdes appliqués à l'extérieur ou introduits dans l'estomac ne font que déranger la digestion et aggraver la maladie.

Les demandes extraordinaires pour le spiromètre du Dr Souvrière en France et en Angleterre lui firent croire que son succès ne serait pas moindre en Amérique. En effet tout le monde intelligent de la Puissance du Canada sait très bien que des milliers de nos compatriotes ont été guéris par lui et un grand nombre dont les cas étaient prononcés inguérissables par nos meilleurs médecins. L'annonce est un moyen légitime mis à la disposition d'un peuple éclairé pour faire connaître au monde entier ses découvertes et ses besoins. Tout le monde intelligent admet le moyen des annonces comme nécessaire aux progrès de la civilisation et des affaires.

Les personnes qui ne peuvent pas visiter les bureaux pourront être traitées par lettres adressées à M. Souvrière, ex-ai de chirurgien de l'armée française, 13, Philippe St., Montréal, 173, Church Street, Toronto, 106, Alexander Street, Winnipeg, Bureaux pour le Canada.

Les médecins et les malades sont invités à consulter les chirurgiens et faire l'essai de l'instrument gratis aux instituts. Québec, 16 août 1883—1 an. 840.

Mères! Mères! Mères! Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait des dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie, il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréables à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 26 janvier 1883—1 an.

Les visiteurs à Montréal Il est très important pour tous ceux qui doivent aller visiter Montréal de savoir que l'hôtel le plus central et le mieux tenu de Montréal est sans contredit le splendide Hôtel Richelieu. On trouve à ce magnifique établissement tout le confort désirable à des prix très réduits.

La salle à dîner de cet hôtel est un vrai bijou en son genre: elle est élégamment garnie en gravures, artistiquement décorée de peintures du plus beau choix. Les mets qui sont servis chaque jour ne laissent rien à désirer, et sont préparés avec tout l'art culinaire requis pour constituer une excellente cuisine.

Le grand choix que le consommateur peut faire sur la carte est propre à satisfaire les goûts des plus difficiles. Quant à ce qui regarde le service, on saurait difficilement trouver mieux dans aucun autre hôtel de la Province. Les ordres sont exécutés par les servants avec la plus grande promptitude. M. Durocher mérite des félicitations pour la manière habile avec laquelle il tient ce somptueux établissement. M. St-Arnaud, gérant de l'hôtel, est d'une politesse et d'une courtoisie dignes d'éloge; à l'égard de tous ceux qui visitent ce magnifique hôtel. Une sonnette électrique ne contribue pas pour peu à la promptitude des ordres donnés. Comme les voitures de cet hôtel de première classe, sont toujours à l'arrivée et au départ des trains de chemins de fer et des vapeurs, on ne saurait donc mieux faire que d'aller juger par nous-même des nombreux avantages que le public voyageur y rencontre en tout temps. Ajoutons à tous ces avantages la modicité des prix qui sont à la portée de la bourse de tout le monde, et nous croyons que la plus grande partie des voyageurs visiteront cet hôtel.

Notre agent d'Ontario Monsieur Hte Girardot, de Sandwich, Ontario, est autorisé à recevoir les abonnements du "Courrier du Canada" et du "Journal des Campagnes" et à donner les reçus s'y rapportant

IMPORTANT Epilepsie SPASMES, ÉCLAMPSE et NÉVROSES sont RADICALEMENT GUÉRIS par ma méthode. Les honoraires ne sont dus qu'après succès.

Traitement par correspondance Prof. Dr Albert 29, Avenue de Wagram, 29, Paris

!!! Guerre à Mort !!! Pendant que la lumière électrique fait une guerre à mort à la lumière du gaz, l'huile Astrale de Pratt s'introduit de plus en plus dans toutes les bonnes familles, et cela, pour la bonne raison que sa lumière est douce à la vue, et qu'elle donne la plus entière satisfaction à tous ceux qui en font usage. Québec, 17 novembre 1883—1 an. 763

GRANDE SOIRÉE A l'occasion de la Fête Sainte Catherine Donné par la SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE (SECTION ST-ROCH) A LA Salle Jacques Cartier Sous le Patronage distingué de Son Honneur le Maire l'hon. F. Langelier.

ON DONNERA L'HOMME AUX TROIS VISAGES Grand drame en trois actes Joué pour la première fois à Québec Et interprété par les amateurs de CERCLE PAPINEAU Nouvelles Scènes, Costumes magnifiques, Chanson comique et morceaux de déclamation par M. Oct. Labelle, de Montréal. Morceaux d'ensemble par la fanfare de L'UNION MUSICALE. Prix d'admission 15 et 25 cts; sièges réservés 35 cts. Cartes en vente à St-Roch chez MM J. A. Langlais, Drouin et Desjardins, libraires à la haute ville, au magasin de M. A. Lavigne L. G. Lépine, libraire et chez M. F. Béland, taha consista. Le plan de la Salle est déposé chez M J A Langlais, Rue St Joseph, St Roch Québec, 13 novembre 1883. 906

Behan Bros., IMPORTATEURS

NOUS exhibons en ce moment un assortiment d'étoffe à robe de la plus haute nouveauté. Quelques genres spéciaux achetés à des conditions qui nous permettent de les vendre à moitié prix. Lainages.—Nétre fonds de tweeds anglais et écossais, de draps de pilot, de castor et de draps pour Ulster est très considérable et à BON MARCHÉ. Bonneterie.—Vêtements de dessous en laine écossaise, pour messieurs, dames et enfants, garantis de la meilleure qualité et TRÈS À BAS PRIX.

150 doz. de BAS DE LAINE pour dames, achetés au rabais et vendus à MOITIÉ PRIX, chemises blanches et chemises de flanelles pour messieurs, cols, poignets, cravates, foulards, bretelles, etc. EN GRANDE VARIÉTÉ.

Flanelles.—Notre assortiment de flanelles rouges, blanches, grises et de fantaisies est le plus considérable que nous n'ayons jamais eu, et à des prix plus bas que d'habitude. Convertisseurs nouvellement arrivés. Un ballot de convertisseurs blancs et gris depuis \$1.75 à \$12.00 la paire. Chance inusitée. Tapis brussels, Impérial, Écossais, tapis de ficelle, de corde et de coco. Le meilleur prêt-à-porter anglais de toute largeur. Lits en fer, berceau d'enfants. Pôles en cuivre et en noyer noir, avec bouts et anneaux pour appareiller. Bagnettes d'escalier en grande variété. Matelas en laine et en crin. Tapis d'oreillers et traversins en magasin et faits à ordre.

Behan Bros.

Avis au Commerce.

L'AGENCE FINANCIÈRE et COMMERCIALE UNIVERSELLE se charge de la formation de compagnies pour toutes concessions, industries, brevets d'inventions, etc. facilite le commerce et les inventeurs. Achats et ventes à commission de toutes marchandises d'importation et d'exportation, machines à vapeur, industrielles et agricoles, avancées de fonds sur consignations. Pour toutes informations, écrire franco, Manager, 134, Palmerston Buildings London, (England). Québec, 16 octobre 1883 651/s 892

LEÇONS PARTICULIÈRES. MONSIEUR A. MICHEL donne chez lui, RUE DE LA REINE, 132, des leçons particulières de Mathématiques, spécialement en préparation au Service civil, à l'arpentage, et aux fonctions d'Ingénieur civil. Québec, 22 août 1883. 856

Une Merveilleuse Histoire RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre 1882. "Monsieur Mon père chère et à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses années commençaient à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. W. M. PHILLIPS. A vous sincèrement."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un de venir auprès de vous et de reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer.

Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait de douloureux démangeaisons constantes et insupportables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se faisait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE D'AYER en Avril dernier, et je l'ai continué à peu près. Un changement immédiat commença à se manifester; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique l'air soit encore très froid. Plusieurs personnes m'ont dit que je suis devenu tout à fait guéri, et je suis content, alors qu'il y a quelques années, je me croyais incurable; et je leur dis de ce que j'ai vu et ce que j'ai senti aujourd'hui. Glover, Vt., 27 Oct., 1882. A VOUS SINCÈREMENT. HERALD PHILLIPS."

La SALSEPAREILLE D'AYER purifie les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER (Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou défrisés, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur chatain ou noir foncé, ainsi qu'on le desire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blancs ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et malade. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et persistant.

M. C. P. BÉCHER écrit de Kirby, O. 2 Juillet, 1882: "L'autonne dernier mes cheveux commencent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier rayon d'été, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant mes cheveux sont couverts d'une chevelure abondante et vigoureuse."

M. W. BOWEN, Propriétaire du McArthur (Old) Englewood, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBANKS, le chef de la célèbre "Familie Fairbank", Vocalistes Écossais, écrit de Boston, Mass., 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me suis servi de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. J'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de Elm Street, No. 28, Charlestown, Mass., 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je n'en suis plus en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus sceptiques. PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes.

CANAUX DU ST-LAURENT. Avis aux Entrepreneur

DES soumissions cachetées, adressées au sous-signé, et portant la suscription "Soumission pour les canaux du Saint-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Corn wall.

Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg. On recevra aussi jusqu'à Mardi, le 27e jour de Novembre prochain, des soumissions pour prolonger les jetées et creuser, etc. le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops. Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ainsi que des plans et devis des travaux, pourront être examinés à ce bureau, et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi, le 30e jour d'Octobre prochain, où des formules imprimées de soumission seront fournies.

Une carte des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops, pour être examinés à ce bureau et à la maison de l'écluseur, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formules imprimées de soumission seront fournies.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et— dans le cas de sociétés commerciales,— porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille piastres devra accompagner la soumission; cette somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 28 septembre 1883. Québec, 2 octobre 1883—91/ps 885

EN VENTE LE CALENDRIER DU Diocèse de Rimouski POUR 1884 PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU.

Indiquant la date de la solennité des QUARANTE HEURES en chaque paroisse, et approuvé par l'Évêque de Rimouski. S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9, rue Buade. En dépôt chez la plupart des marchands de la Province.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC Québec, 5 mai 1883. 785

DEMANDE D'UNE INSTITUTRICE La municipalité scolaire de St-Gilles, comté de Lotbinière, a besoin d'une institutrice munie d'un diplôme d'école élémentaire pour enseigner le français et l'anglais. Salaire: \$100, outre le logement et le chauffage. S'adresser à M. A. L. MONTMINY, Fils, 15, St-J. Trés. des écoles de St-Gilles. Québec, 9 octobre 1883—1m. 888

Romance Nouvelle!

BLANCHE, TE SOUVIENT-IL, Paroles de J.-B. Caouette.

MUSIQUE DE E. VINCELETTE. Prix 50 cts.

Les Meilleurs PIANOS AMÉRICAINS ET CANADIENS Sont ceux fabriqués par W. Knabe & Co., de Baltimore et New-York, États-Unis. Chickering de Boston, États-Unis. Stevens & Co, Kingston, Ont., Canada. Newcombe & Co, Toronto. Heintzman & Co, Montréal. G. M. Weber & Co, Québec. En vente à Québec seulement chez BERNARD & ALLAIRE

HARMONIUMS! HARMONIUMS De J. Doherty & Co., Dominion Organ Co., D. Bell, sons & Co., Heintzman & Co., Osborn, Wilson, Scillingham Shuttle, etc. Seul agence à Québec, BERNARD & ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique, Québec.

MACHINE A COUDRE. La nouvelle machine « Helpmate », « Williams Singer » de famille, « New Williams », « Domestic », de New-York, « Osborn », « Wilson Scillingham Shuttle », etc. Seul agence à Québec, BERNARD & ALLAIRE, 6, Rue de la Fabrique, Québec. Québec, 4 août 1883—1an. 2

MANUFACTURE

STATUES RELIGIEUSES, C. B. LANCTOT, 268, Rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos nombreuses pratiques, que nous venons de recevoir un très grand et magnifique choix de statues de toutes sortes:

—TOUJOURS EN MAINS— Le plus bel assortiment de chasubles, chapes dalmatiques, voiles, bourries, étoles, etc. de toutes descriptions et de tous prix. Nous sollicitons l'honneur d'une visite, si quelque statue est désirée, assurant entière satisfaction sous tous rapports. C. B. LANCTOT. Québec, 11 octobre 1882—1an.

C. O. BEDARD MEUBLIER No 288 RUE SAINT-JOSEPH. (En face son ancien poste et sur le terrain de l'ancien cimetière) SAINT-ROCH A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Corniches et Tapis posés avec ordre. Son nouvel atelier lui permettra de prendre un plus grand nombre de commandes, de les exécuter avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS. Québec, 11 avril 1883—1an.

INSTITUTRICE DEMANDÉE. POUR St-Raymond, comté de Portneuf, il est demandé une institutrice d'école élémentaire, capable d'enseigner le français et l'anglais. Salaire: \$100, avec logement et chauffage. S'adresser à M. JOS. GOULET, Sec.-Trésorier. Québec, 3 novembre 1883—1m. 901

INSTITUTRICE DEMANDÉE. POUR St-Onion de Granbome, comté de Dorchester, il est demandé une institutrice d'école élémentaire, capable d'enseigner le français et l'anglais. Salaire: \$100, avec logement et chauffage. S'adresser à M. THOMAS SHERIN, Prés. des Commissaires. Québec, 26 octobre 1883—1m. 897

Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, QUÉBEC, 2 Nov. 1883. LA BANQUE paiera à son Bureau, le et après 1er DÉCEMBRE PROCHAIN, UN DIVIDENDE DE 5 0/0 sur le montant du capital versé pour les SIX MOIS expirant le 30 NOV. COURANT. Par ordre, P. R. A. VÉZINA, Sec.-Trés. Québec, 3 novembre 1883—1m. 903

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPÉRIEURE District de Québec. MARIE-ADELINE VERRET, Demanderesse, No 1620 vs JOSEPH BERNARD, de la cité de Québec, menuisier. Défendeur. A VIS est par le présent donné que le 23e jour d'OCTOBRE dernier, une action en séparation de biens a été intentée en cette cause. Québec, 30 octobre 1883. MALOULIN, MALOULIN & MALOULIN, Proc. de la Demanderesse. Québec, 3 novembre 1883—1m. 900

Guide des Voyageurs

Télégraphe d'alarme de Québec

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
2 Ste Anne et Auteuil.
3 Grisons et Ste Geneviève.
4 Haldimand et St Louis.
5 Jardins et Ste Anne.
6 Buade et Fort.
7 S. Eustache et S. Georges.
8 Ste Famille et Hébert.
9 Séminaire de Québec.
10 Ste Juliette d'Artigny.
11 Ste Jean et Collins.
12 St-Jean et MacMahon.
13 S. Jean et S. Stanislas.
14 Chantier Dinning, (Champlain).
15 Epicierie Taylor.
16 rue Champlain, 474.
17 S. Jean et Sutherland.
18 Déjigny et S. Olivier.
19 Maison Giblin (Champlain).
20 rue Champlain, 103.
21 Dalhousie et Arthur.
22 Côte de la Montagne, au bas.
23 Sault-au-Matelot et S. Jacques.
24 Côte Dambourges et S. Paul.
25 S. François et la Chapelle.
26 S. Lemesurier, rue S. Paul.
27 Marché S. Paul, station.
28 Prairie et S. Dominique.
29 Fossés et Pont.
30 S. Valier et la Chapelle.
31 L'Église et S. Joseph.
32 Dorchester et N. D. des Anges.
33 S. Valier et Belleau.
34 Colomb et Nelson.
35 S. Anselme et S. Joseph.
36 Caron et la Reine.
37 Reine et Couronne.
38 Arago et Turgeon.
39 Reine et Pont.
40 S. Dominique et S. François.
41 Dorchester et Ryland.
42 Artillerie et Ste Julie.
43 S. Augustin et S. Patrice.
44 S. Patrice et Berthelot.
45 Artigny et S. Amable.
46 rue S. Amable, Bon Pasteur.
47 Grande Allée, Ste Brigitte.
48 S. Jean et Salaberry.
49 Ste Claire et Richelieu.
50 S. Jean et Ste Geneviève.
51 Robitaille et Latourelle.
52 S. Augustin et S. Georges.
53 Parlement.

SOURCES DE ST-LEON.

UN APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE des célèbres sources de St-Léon est reçu toutes les semaines. Cette eau est recommandée par tous les médecins et les consommateurs, comme étant un remède efficace pour les maladies telles que: Dyspepsie, Rhumatisme, Constipation, maladie du foie. Cette eau étant prise légèrement chauffée agit promptement sur les intestins. Elle est garantie pouvoir se garder pendant n'importe quel temps et dans tous les climats. N. B.—Nous donnons plus bas l'analyse du Prof. Ch. E. Chandler, de l'école des Mines du "Colombia College" de New-York:

Table with 2 columns: Substance and Weight/Percentage. Includes Chlorure de Sodium, Potassium, Lithium, Baryum, Strontium, Calcium, Magnésium, Bromide de Sodium, Sulfate de chaux, Phosphate de Soda, Bicarb. de Chaux, Magnésie, Alumine, Silice, and Densité.

Gingras & Langlois, Seuls Agents,

54, RUE DU PALAIS, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. Québec, 1er juillet 1883.

Société de CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUEBEC.

No 23, RUE ST-JEAN.

A PRÊTER

815,000, termes et conditions faciles. La Société prête sur la garantie de propriétés immobilières et de ses parts.

A VENDRE

Une maison rue Richelieu, No 72. 40 Latourelle, No 128. do Scott, No 79. do Plessis, No 17. do des Commissaires, St-Roch. do Laberge, No 10. do St-Georges, Lévis. do en bois, No 3, rue Ste-Hélène, St-Sauveur.

FOURRURES.

J'OFFRE en ce moment au public un assortiment considérable et varié de FOURRURES FABRIQUÉES, comprenant:

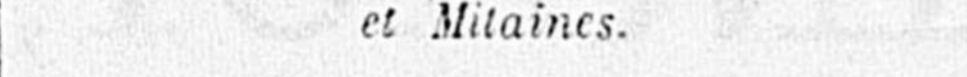
- MANCHONS, CHAPEAUX, GANTS, HABITS, GILETS, MANTEAUX, COLLERETTES, Etc, Etc. Robes de Buflles, de Loup, de Beuvis musqué pour Sleigh. LE TOUT A BAS PRIX POUR ARGENT COMPTANT. Gants en Buelskin, Caribou et en Chevreau et Mitaines.

Mocassins, Raquettes et Toboggans.

J. C. PATERSON,

27, RUE BUADE. Québec, 6 novembre 1883. 1062

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway!

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles, et sont d'un secours inappréciable dans les indigestions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival. Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 1s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVIS

Le bateau à vapeur BIENVENU ayant été nouvellement peint et radouiné, peut être loué pour excursion ou pèlerinages, à des conditions faciles. Il peut transporter confortablement 500 à 600 personnes. S'adresser au bureau de la compagnie de navigation du St-Laurent, quai St-André, Québec, 16 août 1883. 787

CE JOURNAL peut-être trouvé sur

annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880. 997

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa: Le train de la Malle partira de Québec à 9,15 heures a. m., et le train Express à 10 heures p. m. Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 4 heures p. m.

INTERCOLONIAL

Heure de Québec

Quitteront la Pointe Lévis: Train Express pour Halifax et St-Jean à 7,45 A. M. Express pour Rivière du Loup et Ste-Flavie à 1,00 P. M. Accommodation: 7,20 P. M.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

Quitteront la Pointe Lévis: Pour Montréal et Portland à 8,40 P. M.

EXPRESS

Pour Montréal, Sherbrooke et Island Pond, à 11,30 A. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera la station du Palais pour St-Raymond, à 5,30 P. M.; arrivera à St-Raymond à 7,45 P. M. 10,00 a. m. Train de passagers pour Saint-Raymond tous les lundis et mercredis, arrivant à 12 hrs (midi).

1,15 p. m. Train d'excursion tous les samedis pour Saint-Raymond, arrivant à 3,15 p. m. 6,20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8,50 a. m. 6,40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les lundis, mercredis et samedis, arrivant à 8,40 p. m. Arrivant à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, lac St-Joseph, lac Sergent et Bourg Louis

QUÉBEC-CENTRAL

Le convoi Express quitte Lévis à 12,50 h. P. M., et le convoi mixte à 5,30 h. A. M., pour la Baie, Sherbrooke, etc. etc. Pour St-Joseph, un convoi mixte quitte Lévis à 3,30 h. P. M., et quitte St-Joseph à 6 h. P. M., arrive à Lévis à 10,00 h. P. M. Le convoi Express de Sherbrooke arrive à Lévis à 2,40 h. P. M., et à Québec à 3,00, le convoi mixte à 7,00 à Lévis, et à 7,30 à Québec.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle. Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les mallets canadiens. Les steamers de Glasgow, de la même ligne aussi, partent dans leurs directions respectives, environ une fois par 15 jours. Prix du passage de Québec: Cabine \$65, \$70, et \$80; Cabine secondaire: \$40; Entrepont: \$25.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool. Le prix de ces cabines, aller et retour, varie de \$90 à \$108. Les billets de passage peuvent être achetés à tous les principaux bureaux du Grand Tronc.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le Miramichi, part de Québec tous les quinze jours, le mardi, à 2 heures P. M., pour l'Ontario, arrivant à Métis, Gaspé, Summerside et Charlottetown. Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

Marché au Bois

Québec, 15 novembre 1883.

Prix par corde

Table with 2 columns: Type of wood and Price. Includes Erable de 3 pieds, 2 1/2, Merisier 3, 2 1/2, Bouleau [rouge] 3, 2 1/2, [blanc] 3, Epinette [rouge] 3, [blanche] 2, [grise] 2, Cypres 3, Pruche 3, Croûtes le cent, Slabs.

Marché au Charbon

Québec, 15 novembre 1883.

Whishah, pour engins...\$6,00 à 6,50 par char-dronne. Sydney Smith de Newcastle... 5,50 à 6,00 Anthracite américain... 6,75 à 7,00 A sonderies, Lehigh... 6,75 à 7,25 p. tonne. Four grilles... 6,25 à 6,50 p. chaud. Coke... 6,00 à 6,50

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de nouvelles en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livre in 32. Prix 4 cts, la douzaine 40 cents, le cent \$3, franco par la poste. Nous engageons les personnes pieuses à se procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commence la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception. En vente chez CADIEUX & DÉROME, Montréal. Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les libraires de Québec. Québec, 17 nov. 1882 685

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1883-1884-Arrangements d'ETE-1883

Le et après LUNDI prochain, le 25 juin, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés

Table with 3 columns: Direction, Hour of Departure, Hour of Arrival. Includes Express pour Halifax et St-Jean, Express pour la Rivière du Loup et Ste-Flavie, Accommodation, Arriveront à la Pointe Lévis, Express de Halifax et de St-Jean, Express de St-Flavie et Rivière du Loup, Accommodation.

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

LES trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés)

Table with 2 columns: Time and Destination. Includes 5,30 p. m. Train de la Malle pour St-Raymond, arrivant à 7,45 p. m., 10,00 a. m. Train de passagers pour St-Raymond tous les lundis et mercredis, arrivant à 12 hrs (midi), 1,15 p. m. Train d'excursion tous les samedis, pour St-Raymond arrivant à 3,15 p. m., 6,20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8,50 a. m., 6,40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les lundis, mercredis et samedis, arrivant à 8,40 p. m.

ARRÊTANT À LA PETITE RIVIÈRE, ANCIENNE LORETTE, ST-AMBROISE, VALCARTIER, ST-GABRIEL, STE-CATHERINE, LAC ST-JOSEPH, LAC SERGENT ET BOURG-LOUIS

Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal. Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Petite Rivière, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins. Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe. Le fret reçu après 4,30 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain. Billets à vendre chez Leve & Alden, rue St-Louis, E. DeLille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie., 37, rue St-Jean. J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Commercial Chambers, Québec, 15 juillet 1883 705

CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

LES trains de passagers et du fret circuleront tous les jours comme suit (les dimanches exceptés)

Table with 2 columns: Time and Destination. Includes 5,30 p. m. Train de la Malle pour St-Raymond, arrivant à 7,45 p. m., 10,00 a. m. Train de passagers pour St-Raymond tous les lundis et mercredis, arrivant à 12 hrs (midi), 1,15 p. m. Train d'excursion tous les samedis, pour St-Raymond arrivant à 3,15 p. m., 6,20 a. m. Train de la Malle pour Québec, arrivant à 8,50 a. m., 6,40 p. m. Train de passagers pour Québec tous les lundis, mercredis et samedis, arrivant à 8,40 p. m.

ARRÊTANT À LA PETITE RIVIÈRE, ANCIENNE LORETTE, ST-AMBROISE, VALCARTIER, ST-GABRIEL, STE-CATHERINE, LAC ST-JOSEPH, LAC SERGENT ET BOURG-LOUIS

Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal. Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Petite Rivière, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins. Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe. Le fret reçu après 4,30 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain. Billets à vendre chez Leve & Alden, rue St-Louis, E. DeLille, 45, rue St-Pierre, O. Fortin, 217, rue St-Paul, L. Drouin & frère, 96, rue St-Joseph, et Harris & Cie., 37, rue St-Jean. J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Commercial Chambers, Québec, 15 juillet 1883 705

ARRANGEMENT D'ETE 1883

LES lignes de cette compagnie se composent de deux vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX

Table with 3 columns: Ship Name, Tonnage, Commandant. Includes NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIAN, GIBRALTARIEN, POLYNESIAN, COREAN, GRECIAN, SARMATIAN, BUENOS AYREAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, RESTORIAN, MANTOBIAN, CANADIAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

DE LA MALLE DE LIVERPOOL, LONDONDERRY ET DE QUEBEC

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, (arrêtant à Lough Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers et les mallets qui vont en Irlande ou en Écosse, ou qui viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI à l'alternatif arrêtant à Queenstown pour prendre des passagers d'Angleterre, doivent être expédiés

De Québec

CIRCASSIAN, Samedi, 3 nov. POLYNESIAN, 10 " PARISIEN, 17 " PERUVIAN, 24 "

Prix du passage de Québec

Cabins...\$62,65, \$70,00 et \$80,00. Suivant les accommodements. Cabine secondaire...\$40,00. Entrepont...25,00

Les vapeurs du service de

GLASGOW ET QUEBEC

COREAN, 4 novembre. BUENOS AYREAN, 13 novembre. HANOVERIAN, 20 novembre.

Les vapeurs du service de la malle de

Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore,

doivent effectuer leur départ comme suit:

De Halifax:

NOVA SCOTIAN, 5 novembre. HIBERNIAN, 19 novembre.

Prix du passage entre HALIFAX ET SAINT-JEAN.

Cabine...\$20,00. Suivant les accommodements. Cabine secondaire...\$15,00. Entrepont...\$ 6,00

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté, peut retenir des chambres si on ne paie d'avance. Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent, pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest. Un vapeur avec les mallets et les passagers pour les Steamers de la malle de Liverpool laissera le quai Napoléon, chaque SAMEDI matin, à NEUF heures précises. Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE, Agents.

Québec, 26 octobre 1883. H

BAZAR ANNUEL

DE LA Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, sous le patronage de S. G. MONSEIGNEUR E. A. TASCHEREAU Archevêque de Québec.

Le public est respectueusement informé que ce bazar, en faveur des orphelins et des malades de l'Hospice des Révérendes Sœurs de la Charité de Québec, se tiendra le DIX DÉCEMBRE et les jours suivants, à la salle Montcalm, rue St-Jean, haute-ville.

Les personnes ayant quelques articles à offrir sont priées de les envoyer à mesdames L. A. Anctil, H. Bolduc, J. D. Broussau, J. Duval, L. A. Cannon, D. Dionne, A. B. Dupuis, F. Gourdeau, P. Jolicœur, E. Marceau, J. T. Taschereau, C. Petrus, P. Roussel, C. Tessier, J. Tourangeau et P. G. Tourangeau. Mesdames E. Beaudet, P. Casgrain, A. Chauveau, P. DeBlais, H. McGreevey, C. F. Langevin et J. Sheehy présideront à la tenue des rafraichissements.

Par ordre, R. C. DE MARTIGNY, secrétaire. Québec, 9 octobre 1883 877

Avis important!

Bonne Nouvelle!

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires, et de Collèges, et ses confrères pratiquants en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du PARROISSIEN NOTÉ.

Cette édition contient toutes les nouvelles fautes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure. Je recevrai toutes commandes que l'on voudra bien me faire maintenant, pour être expédiées par la malle ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cette semaine. L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, et cette nouvelle édition étant très limitée, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que je ferai exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au PARROISSIEN NOTÉ à cause des nouvelles fautes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1,00 l'exemplaire et à \$10,80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'apparaissant) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Étant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié. Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Église, de Cloches ou d'autres articles. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE,

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 27 mars 1883 1103

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza).

C'est remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une Poudre BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2,00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes enflammées du contact de l'air. En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

ÉDITION QUOTIDIENNE.

CANADA {Un an...\$6,00 Six mois...3,00 Trois mois...1,50} ET ÉTATS-UNIS. ANGLETERRE... {Un an...25s Six mois...12s Trois mois...6s} FRANCE... {Un an...60 francs Six mois...30 francs Trois mois...15 francs}

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous...50 centimes Pour chaque insertion subséquente...1/4 Les pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes. Réclames: 20 cents la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Broussau.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE. Du N. E. DIONNE, rédacteur en chef. AUGUSTE MICHEL, assistant rédacteur. RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC. IMPRIME ET PUBLIE PAR LÉGER BROUSSEAU. Québec, 8 mai 1883. ALFRED CLOUTIER, L. L. L. URBAIN LAPONTE, L. L. L. Québec, 8 mai 1883. 786

Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 17 SEPTEMBRE 1883. Les trains circulent comme suit:

Table with 4 columns: Direction, Time, Malle, Expres. Includes Départ de Montréal pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal.

BUREAUX DES BILLETS:

Vis-à-vis l'Hôtel St-Louis—QUÉBEC, 143, Rue St-Jacques, — MONTRÉAL, A. DAVIS, Surintendant.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUEBEC STATION DE LEVIS. A. M. 6,45 Express pour Halifax. 10,30 Train mixte pour Richmond. 12,30 Malle pour la Rivière du Loup. P. M. 2,00 Train mixte de la Rivière du Loup. 3,00 Train mixte de Richmond. 6,45 Train mixte de Richmond. 7,15 Malle pour l'Ouest. 8,15 Express de Halifax. Les samedis seulement. 12,30 Malle anglaise pour Rimouski.

Cloutier et Lapointe.

AVOCATS, No 98, RUE ST-PIERRE. ALFRED CLOUTIER, L. L. L. URBAIN LAPONTE, L. L. L. Québec, 8 mai 1883. 786